



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 14 juin 2023, la proposition de loi visant à régulariser le PLUi de la communauté de communes du Bas-Chablais, conformément au texte adopté au Sénat le 31 janvier 2023.

Ce texte, déposé par les sénateurs Cyril Pellevat et Sylviane Noël et rapporté à l'occasion de son examen par l'Assemblée nationale par la députée du Chablais, Anne-Cécile Violland, va permettre au projet de liaison autoroutière entre Machilly et Thonon de voir le jour en levant les derniers freins réglementaires.

Unaniment souhaité par la population et soutenu par les élus du Chablais, ce projet nécessitait une mise en conformité entre le PLUi du Bas-Chablais et la déclaration d'utilité publique. Malgré la recherche d'autres alternatives, seule la voie législative permettait de procéder à la mise en conformité du fait de l'existence de règles urbanistiques contradictoires.

Les trois parlementaires souhaitent par ailleurs rappeler que les procédures prévues par la loi ont été respectées et approuvées, notamment les enquêtes publiques sous l'égide de la CNDP, ainsi que les enquêtes environnementales. De même, le tracé du projet est d'ores et déjà intégré aux différents documents d'urbanisme (SCoT, STRADDET, PLU).

Les parlementaires de Haute-Savoie se réjouissent ainsi de l'aboutissement de leur collaboration par l'adoption de la proposition de loi et espèrent que son application effective permettra, conformément au calendrier, de procéder à l'attribution du concessionnaire avant la fin de l'année 2023.

**Anne-Cécile Violland**  
Députée de Haute-Savoie

**Sylviane Noël**  
Sénatrice de Haute-Savoie

**Cyril Pellevat**  
Sénateur de Haute-Savoie